RETRO REPULSIF
CHIENS ET CHATS

RETRO REPULSIF CHIENS ET CHATS est un répulsif olfactif qui permet d'installer une barrière infranchissable par épandage autour des maisons, sur les allées, graviers, terrasses, plates bandes, pelouses, aires de jeu.

RETRO REPULSIF CHIENS ET CHATS permet d'éviter les nuisances des animaux domestiques : piétinements, grattages, excréments, brûlure des végétaux par les urines. En l'insérant au fond des sacs poubelles, vous éviterez que les chiens ne les déchiquettent.

Agissant exclusivement sur l'odorat, **RETRO REPULSIF CHIENS ET CHATS** ne présente aucun risque pour les animaux et les plantes.

SPECIFICATIONS TECHNIQUES :

* Composition :

Granulés à base de Undécane-2-one (Méthyl Nonyl Cétone) 0.15 %

* Conditionnement et emballage :

Etui carton de 400 g - Regroupage par 12 - Référence : RECH 4
Etui carton de 400 g + 100 g - Regroupage par 12 – Référence : RECH 4+
Etui carton de 1 Kg - Regroupage par 6 - Référence : RECH 5
Etui carton de 1 Kg + 250 g - Regroupage par 6 – Référence : RECH 5+

DOSES ET MODE D'EMPLOI :

RETRO REPULSIF CHIENS ET CHATS s'utilise par épandage à la dose de 9 g/m2 (soit 400 granulés environ ⇒ 1/2 poignée). Traiter sur un sol sec.
Renouveler les applications jusqu'à ce que les changements d'habitude soient pris ou dès les premiers lessivages par les pluies.
Facile d'emploi, son efficacité est conservée pendant 20 jours environ.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Produit non classé.

Conserver hors de la portée des enfants. Conserver uniquement dans le récipient d'origine fermé. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Utiliser les biocides avec précaution.
Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

COMPAGNIE GENERALE
DES INSECTICIDES
9 rue Louis Armand
ST OUEN L'AUMONE
95315 CERGY PONTOISE Cedex
Tél: 01.34.02.46.60
Fax: 01.30.37.15.90.

1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT DE LA SOCIETE

- Désignation Commerciale :

RETRO REPULSIF CHIEN - CHATS Granulés

- Utilisation (pour plus de détails se reporter à la notice technique) :
RETRO REPULSIF CHIENS – CHATS Granulés agit sur l'odorat des chiens et des chats et les repousse radicalement.

- Fournisseur : **C G I** (voir cadre ci-dessus)
- Service chargé des renseignements : Service laboratoire
e-mail : s.laboratoire@la-cgi.com
- Tél . d'urgence : Orfila : 01 45 42 59 59

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Principaux dangers :
Sans classement

3 - COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Granulés argileux imprégnés de :

Nom chimique	N°CAS	% en poids	Symbole	Phrases de risque
Méthyl nonyl cétone	112-12-9	< 5%	N	R50
Ethanol	64-17-5	5<= x% < 15	F Xn	R11 R20/21/22 R48/20/21/22

4 - PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si les symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.
NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

En cas d'exposition par inhalation : Transporter le patient à l'air libre et le garder au chaud et au repos.
En cas de contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé ; ceux-ci ne seront pas réutilisés avant d'être décontaminés.
Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utiliser un nettoyant connu. NE PAS utiliser des solvants ou des diluants.
En cas de contact avec les yeux : Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 min en maintenant les paupières écartées.
En cas de rougeur, de douleur ou de gêne visuelle, consulter un ophtalmologiste.
En cas d'ingestion : Garder au repos. NE PAS faire vomir. Faire immédiatement appel à un médecin et lui montrer l'étiquette.
D'une manière générale, en cas de doute ou si les symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.
Numéro d'appel des secours médicalisés : 15 ou 18

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE	Moyens d'extinction : poudre chimique, dioxyde de carbone. Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau. Dangers particuliers lors de la combustion : dans certaines conditions, des gaz toxiques peuvent être dégagés. Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. Equipement spécial de sécurité : Ne pas respirer les fumées. Appareils de protection respiratoire autonomes isolants, gants….
6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL	Précautions individuelles : Porter un équipement de protection individuelle. A cause des solvants organiques contenus dans la préparation, éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux. Eviter d'inhaler les vapeurs. Eviter tout contact avec la peau et les yeux. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Mesures pour la protection de l'environnement : Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel. Méthodes de nettoyage/récupération : ramasser à la pelle.
7 - MANIPULATION ET STOCKAGE	Manipulation : - Tenir à l'abri des sources d'inflammation- ne pas fumer. - Ne pas manger, boire ni fumer pendant l'utilisation. - Se laver les mains après utilisation. - Port de gants recommandé. Stockage : - Conserver le produit dans son emballage d'origine, dans un local frais, sec et bien ventilé. - Conserver hors de portée des enfants et à l'écart des denrées alimentaires y compris celles pour animaux.
8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE	Les mesures de précautions usuelles de manipulation des produits chimiques doivent être observées. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.
9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES	Aspect : granulés solides Couleur : Marron foncé Solubilité : insoluble dans l'eau
10 - STABILITE ET REACTIVITE	Temps de conservation conseillé : 24 mois dans des conditions normales de stockage. Eviter les oxydants forts. Le produit est stable aux températures de stockage (entre - 5°C et 50° C), de manipulation et d'emploi. Ne pas exposer à la chaleur.
11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est connue.

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est connue. Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité. <u>Informations écotoxiques :</u> Méthyl Nonyl Cétone CL50 96h Poisson *Oncorhynchus Mykiss* : 3 mg/l CL50 96h Poisson *Pimephales Promelas* : 1.5 mg/l CE50 48h *Daphnia Magna* : 0.54 mg/l
13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION	Ne pas laisser pénétrer dans les égouts en grosse quantité. L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale en vigueur.
14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT	<u>Non classé au sens de la réglementation transport (ADR)</u>
15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES	<u>Selon la législation européenne en vigueur :</u> S49 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. S2 : Conserver hors de la portée des enfants. S7 : Conserver le récipient bien fermé. S28 : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. S46 : En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Contacter le centre anti-poison le plus proche. Eliminer l'emballage vide conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets, par exemple par apport en déchèterie. Eliminer les produits non utilisés conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets, par exemple par apport en déchèterie, le recyclage de l'emballage sera dans ce cas proscrit. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

16 - AUTRES INFORMATIONS	
	Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. <u>Liste des phrases R utilisées en section 3 :</u> R11 Facilement inflammable. R20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. R48/20/21/22 Nocif : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.